

moyens de s'améliorer pour reconquérir les parts de marché qu'il a perdues.

La réforme de la tarification présente un caractère ambitieux, une réelle volonté d'équité entre les secteurs public/privé et de suppression des inégalités budgétaires entre établissements. Résolument moderne, la T2A s'intéresse à l'activité qualitative des établissements à l'aide d'outils réellement descriptifs et se base sur l'utilisation d'outils récents comme la CCAM (Classification commune des actes médicaux). Meilleure description des actes réalisés, exhaustivité des actes, et surtout meilleure rétribution des médecins en fonction du travail effectué sont escomptées. La crainte d'un effet inflationniste devrait par ailleurs vite être estompée par les mécanismes de la régulation « prix-volume ». De plus, des moyens de contrôle et de sanction sont dès à présent prévus. Néanmoins, le cadre général actuel de fonctionnement des établissements hospitaliers français manque fortement de souplesse (statut des personnels, notamment). L'implication du corps médical dans les projets de l'établissement hospitalier et une meilleure collaboration médecins/gestionnaires sont par ailleurs fortement sollicitées. De

même, des améliorations en termes de système d'information, d'outils de gestion et de maîtrise des coûts sont fortement attendues. En effet, comme le souligne le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie : « *si l'instrument de mesure — et de tarification — n'est pas amélioré et si, surtout, les écarts qu'il révèle ne sont pas expliqués de manière précise et objective, le risque est tout simplement que la réforme échoue*<sup>15</sup> ».

Le succès de la réforme passera enfin — et surtout — par une réelle implication des décideurs politiques, garants de sa mise en œuvre. ■

15. Communiqué AFP, 12 juillet 2004.

## références

1. Borella L. « Le PMSI : un outil d'évaluation hospitalière ? », *Gestions hospitalières*, 2000, p. 287-295
2. Cauvin C., Coyaud C. *Gestion Hospitalière : finance et contrôle de gestion*. Economica, 1990, 286 p.
3. Claveranne J.-P., Teil A. *La modernisation de l'hôpital : entre efficacité économique et rentabilité politique*. Communication au XI<sup>e</sup> colloque PMP, Nice, 2001, 15 p.
4. Couanau R. *L'organisation interne de l'hôpital*. Rapport à l'Assemblée Nationale, 2003, n° 714.
5. Couty E. « L'enjeu de la contractualisation interne pour les établissements de santé ». *Gestions hospitalières*, 2002.
6. Cremadez M. « Gestion de l'hôpital : le prix de la responsabilité ». *Revue française de gestion*, 1991, p. 63-102.
7. De Kervasdoué J. *Santé — Pour une révolution sans réforme*. Paris : Gallimard, 1999, 199 p.
8. Expert P., Lerne P. « Zoom sur la tarification à l'activité ». *Cahier Pratique Tissot*, 2004.
9. Gibert P. « La mesure du coût à l'hôpital : mythe ou réalité ? Panorama hospitalier international ». *Revue Hospitalière de France*, 2002.
10. Grolhier J. (1998), *Le financement des hôpitaux publics*. Rennes : Éditions ENSP.
11. Lenay O., Moisdon J.-C. « Du système d'information médicalisée à la tarification à l'activité. Trajectoire d'un instrument de gestion du système hospitalier ». *Revue Française de Gestion*, 2003, p. 131-141.
12. Penaud P. « Contrainte budgétaire et connaissance de l'activité suffiront-elles à provoquer une amélioration de la performance de gestion des hôpitaux publics français ? », *Politiques et management public*, vol. 17, n° 3, 1999.
13. Tonneau D. (1994), *Les outils de gestion et l'hôpital — Bilan d'une greffe sur un service public à soigner*, thèse, 432 p.

## BRÈVES EUROPÉENNES

1<sup>er</sup> mars 2005

### « Help : pour une vie sans tabac »

Le slogan retenu pour la nouvelle campagne européenne lancée à Bruxelles, « Help : pour une vie sans tabac », est destinée à promouvoir une vie sans tabac et à montrer les méfaits du tabagisme passif. Cette campagne itinérante (elle fait le tour des 25 capitales) s'adresse particulièrement aux jeunes et est appuyée par une campagne de diffusion d'annonces « Help » à la télévision et au cinéma pendant l'été 2005.

8 mars 2005

### Journée internationale des femmes

À l'occasion de la journée internationale des femmes, Vladimir Spidla, commissaire chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances, a annoncé la création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Il a pour objectifs de fournir l'expertise requise pour élaborer les instruments destinés à mieux intégrer l'égalité des sexes et de favoriser ainsi l'accession des femmes aux mêmes droits et aux mêmes rémunérations que les hommes (dans l'Union, l'écart de rémunération se situe encore autour de -15 % en défaveur pour des femmes).

15 mars 2005

### Lutte contre l'obésité

Le commissaire européen Markos Kyprianou, en charge de la Santé et de la Protection des consommateurs, a annoncé une action commune avec l'industrie, les associations de consommateurs, les spécialistes de la santé et les responsables politiques pour lutter contre l'épidémie d'obésité. En effet, les écoliers de l'Union européenne présentent un excès pondéral qui concerne 400 000 jeunes de plus chaque année.

13 et 14 avril 2005

### L'Europe de la santé

Une conférence sur l'Europe de la santé a réuni à Paris, les ministres et les secrétaires d'État à la santé des 25 pays de l'UE. Les discussions et propositions présentées lors de ces journées doivent servir de base à des projets concrets : la lutte contre le cancer, le VIH/sida, les pandémies infectieuses (grippe aviaire...). La France a proposé un « téléphone rouge d'urgence sanitaire » qui relierait les ministères pour prendre des mesures d'isolement en cas d'épidémie.